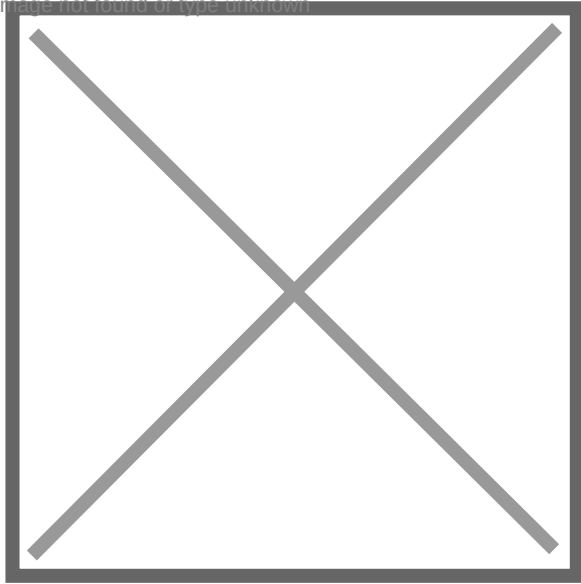


Image not found or type unknown



Location suite à une séparation

Par **petito**, le **17/07/2012** à **15:16**

Bonjour,rrnrje me suis séparée de mon conjoint il y a plus d'un an, nous avons acheté une maison ensemble et nous souhaitons maintenant la mettre en location, car elle n'est toujours pas vendue.rnNous sommes actuellement dépacés.rnJe me pose plusieurs questions:rrnrQue se passe t-il si un de nous deux veut la vendre par la suite et que l'autre n'est pas d'accord ? Doit-il la racheter? rnrnSi le bien est loué et que l'un de nous deux veut la maison pour y habiter, est ce possible de rompre le bail ? rnrnsi plus tard je souhaite acquérir un autre bien, la banque me pretera t-elle alors que j'ai déjà un crédit même s'il est remboursé par un locataire?rrnrquelqu'un a t-il déjà vécu la même expérience ? car cela me paraît un peu compliqué ... rnrnje vous remercie d'avance